

Vie scolaire dans les lycées ligériens : le compte n'y est toujours pas !

Le scandale récurrent du sous-financement des postes d'Assistant d'éducation.

Alors que l'engagement avait été pris par la DGER de verser aux établissements via les DRAAF une subvention couvrant l'intégralité des frais correspondant aux salaires des assistants d'éducation, nous constatons qu'à cette rentrée ce n'est toujours pas le cas. Dans notre région, les établissements sont soit obligés de compenser la taxe sur les salaires sur leur fonds propre (la quasi-totalité des EPL) soit ils réduisent le nombre d'assistant en poste (cas du LEGTA d'Angers). Cette situation imposée à des établissements en difficulté financière parfois dramatique n'est plus tenable.

Des dotations qui doivent évoluer. Si les investissements de la région Pays de Loire dans la rénovation immobilière des lycées ont permis d'améliorer les conditions d'accueil, ils ont induit partout une augmentation des effectifs d'internes et une augmentation des mètres carrés scolaires. Cependant, les dotations en personnel de vie scolaire n'ont pas suivi. Les nouveaux internats, en particulier, par leurs configurations originales n'ont pas du tout facilité les tâches de surveillance. Avec des dotations datant de plus de 15 ans, les établissements peinent à assurer la sécurité et la surveillance des élèves. Beaucoup complètent sur fonds propre leur dotation par l'emploi de maîtres au pair en raison des difficultés du terrain. De plus, les personnels sont confrontés à des publics de plus en plus fragiles, plus variés. Ils assurent des missions d'accompagnement du handicap, accueillent des élèves à profil difficile mêlant conduites addictives et mal être personnel. Nos missions de service public nous obligent également à une large ouverture horaire dès le dimanche soir pour la plupart des internats situés ou non en zone rurale en raison de l'origine géographique des élèves et de la pauvreté des dessertes de transport.

**Vie scolaire dans les CFA-CFPPA : des besoins à prendre en compte
urgemment.** Que dire enfin de l'indigence des moyens développés dans les CFA et CFPPA ? Trop souvent c'est sur les services de vie scolaire des lycées pour les tâches de surveillance des lieux de vie que se reporte la charge. .

Aussi pour toutes ces raisons, **le SNETAP-FSU exige de la DGER qu'elle remplisse ces engagements sur le paiement de la totalité des salaires des assistants d'éducation et qu'elle réexamine également la dotation des Lycées en tenant compte des évolutions des effectifs ainsi que des rénovations mobilières. Il est également indispensable que le Conseil Régional, les Directions d'EPL considèrent la réalité de la situation de la vie scolaire dans les CFA-CFPPA en y associant moyens humains et financiers.**

Il est urgent de répondre à des équipes de vie scolaire en réelle difficulté.

Laval, le 30/10/15

Pour le collectif des CPE-TFR IBA et AE

E.LABIDOIRE, C.BRETON, N.GASNIER,
M.BELGHAZI, N.BOUTELIER

**Pour le bureau de la
section régionale**
Y.VIGNER
Secrétaire régional